

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 272-2015**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015, le règlement numéro 272-2015 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2016.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

DONNÉ À SAINT-PASCAL CE 16<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE QUINZE.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 23 décembre 2015 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 16 décembre 2015.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA